

Journée académique de l'innovation – jeudi 12 février 2015

Intervenants : Céline Walkowiak professeure de lettres, Francis Blanquart, professeur de technologie
Animateur : Bernard Milard, IA-IPR d'anglais
Rapporteur : Morgane HAUDRECHY, Principal adjoint du collège Paul Eluard de Beuvrages

Cette innovation, initiée en 2007, s'inscrit aujourd'hui en cohérence dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013, qui prescrit de

« Faire évoluer les modalités d'évaluation et de notation des élèves :

Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une notation-sanction à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. En tout état de cause, l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève. »

1. Les prémices

Baptisée « évaluation motivante », cette évaluation a été pensée et mise en œuvre au collège René Cassin de Loos-en-Gohelle sous l'impulsion de deux enseignants, Céline Walkowiak et Francis Blanquart, avec le soutien du chef d'établissement et l'appui des corps d'inspection. Il s'agit d'un établissement de 350 élèves, hors éducation prioritaire, accueillant un public très hétérogène pris en charge par une équipe d'une trentaine d'enseignants.

Un constat de départ (66 % seulement des élèves de troisième obtiennent le Diplôme National du Brevet en 2007) amène le conseil pédagogique de l'établissement à imaginer des stratégies innovantes pour venir en aide aux élèves les plus en difficulté, parmi lesquelles la création d'une option en 3^e proposée aux élèves décrocheurs et la mise en œuvre d'évaluations transdisciplinaires de la capacité des élèves à résoudre des problèmes complexes.

En 2011, sous l'impulsion du chef d'établissement, l'ensemble des dispositifs innovants est regroupé au sein d'une « classe innovante » de quatrième, avec le soutien et l'expertise du SEPIA de l'académie de Lille. Cette classe hétérogène, à laquelle appartiennent 7 élèves décrocheurs, repose sur un cahier des charges très particulier :

- pratique concertée et partagée de l'évaluation motivante : chaque enseignant volontaire est invité à y entrer à sa façon ;
- deux heures sont ajoutées à l'emploi du temps des élèves, permettant :
 - a- la mise en œuvre hebdomadaire d'une heure de cours en co-animation interdisciplinaire,
 - b- la mise en place en dernière heure de la semaine d'une heure dite de *debriefing* au cours de laquelle tous les élèves peuvent refaire tout ou partie d'évaluations non réussies, selon leurs stratégies propres de progrès : après correction ou sur sujet similaire, avec ou sans le cours, avec ou sans un guide d'amélioration, avec l'aide d'élèves tuteurs de la classe ayant réussi...

Ce *debriefing* s'inspire d'une pratique pédagogique finlandaise visant à évaluer sans dévaluer. Le système finlandais permet de noter une production d'élève de 4/10 à 10/10. Il n'y a pas de chiffrage sous 4 (ne pas chiffrer l'insuffisance), tandis que l'élève concerné est amené à refaire l'évaluation tant qu'une amélioration n'est pas constatée. Au collège Cassin, l'élève a ainsi la possibilité de refaire les travaux dont la note est inférieure à 10/20.

A partir de ces prémices, la formation des enseignants impliqués a permis progressivement de construire une culture de l'évaluation à l'échelle de l'établissement. De 2007 à 2014, un plan de formation d'une centaine d'heures a conduit les enseignants à se former au socle commun de connaissances et de compétences et de culture, à la différenciation pédagogique, à l'explicitation

de l'évaluation, aux théories de la motivation, à la posture de l'enseignant au moment de l'évaluation, au statut et à l'analyse de l'erreur.

2. La poursuite

La capitalisation de nouvelles compétences en matière d'évaluation des élèves a permis à l'équipe du collège René Cassin d'étendre la démarche à d'autres classes et niveaux, notamment en troisième, classe à examen.

L'enjeu a été double :

- mener une évaluation formative (l'évaluation motivante pratiquée dans cet établissement) coordonnée à l'évaluation sommative et certificative,
- articuler lisiblement notes et compétences.

Il ne s'agissait pas de convertir les compétences en notes ou d'abandonner la notation traditionnelle, mais de clarifier le champ de chaque système d'évaluation en aboutissant à une complémentarité efficiente et comprise, par les élèves, les familles, les évaluateurs :

- noter la restitution de connaissances et l'application des savoir-faire,
- évaluer par compétences la mobilisation par l'élève de ressources en vue de la résolution de la réalisation de tâches complexes et de la conduite de projets.

L'équipe pédagogique a ainsi maintenu une pratique régulière de l'évaluation interdisciplinaire et transversale et a pensé une refonte de la communication des résultats à l'élève et à sa famille.

Trois bulletins (cf.annexes) permettent au conseil de classe de rendre compte des résultats et des progrès :

- un bulletin de notes trimestriel traditionnel,
- un bulletin de compétences transversales réellement travaillées avec les élèves, renseigné tout au long de l'année et remis en fin d'année scolaire,
- un bulletin de projet, permettant une lisibilité des compétences acquises par l'élève lors de son travail de réalisation de l'action finale (ici, la présentation d'une exposition artistique).

Une grille d'évaluation de l'oral d'histoire des arts a également été construite de manière concertée (cf. annexes). Trois champs ont été définis et chiffrés (mobilisation des connaissances, oral, autonomie), sans compensation possible entre champs (principe de l'évaluation par compétences). Chaque champ rassemble des indicateurs d'évaluation et non des critères de notation : le jury est ainsi amené non pas à ajouter ou soustraire des points selon un barème détaillé, mais à mesurer un ensemble et la stratégie de l'élève pour réussir.

Les élèves évalués peuvent également jouer le rôle d'évaluateurs de leurs pairs au côté des enseignants, dans le cadre de binômes d'affinité.

L'objectif de formation est de leur permettre de saisir en amont les attendus et les mécanismes de l'évaluation : lorsque l'élève se convainc lui-même qu'aucun piège n'est tendu, il entre en confiance avec l'évaluateur, avec l'évaluation, avec lui-même.

Ce travail mené sur plusieurs années par une équipe volontaire attachée à re-donner du sens aux évaluations, a permis au collège Cassin d'enregistrer un taux de réussite au DNB pour la session 2014 établi à 90,67 %.

Annexes :

- bulletin de compétences transversales 3e
- bulletin de projet 6e
- grille d'histoire des arts 3e